

Le Conseil des Parents (CdP) se présente



Objectifs du CdP

Le bien-être de nos/vos enfants entre la 9H-11H

Chaque délégué est porte-parole de sa classe

- C'est un droit de parole donné aux parents pour amener des remarques, des suggestions, des idées mais aussi pour poser des questions et s'investir pour le bien de l'école.
- C'est la possibilité de rencontrer, de dialoguer et de collaborer avec d'autres parents, la direction, des enseignants, des élèves, la commission scolaire.
- C'est également veiller aux intérêts de chacun et répondre aux éventuelles préoccupations.

De manière pratique et dans la mesure du possible le délégué :

- ▶ donne des idées pour la lettre de nouvelle
- ▶ participe à un poste du rallye annuel (2 délégués suffisent)
- ▶ prépare une salade pour les promotions des 11 H.
- ▶ partage un repas annuel avec les membres du CdP

Il y a aussi un membre du CdP qui participera à la commission scolaire.

À savoir : seuls les parents d'un élève à l'ESBV peuvent être membres et chaque classe est représentée par 1 (ou 2) parent.

*La liste des membres actuels du CdP et l'adresse mail peuvent être
chargées à l'adresse <https://esbv.info>*

Où et quand ont lieu les rencontres ?

- Elles ont lieu à l'ESBV
- Il y a 4 rencontres par année scolaire
- La 1^{ère} rencontre d'accueil des nouveaux membres

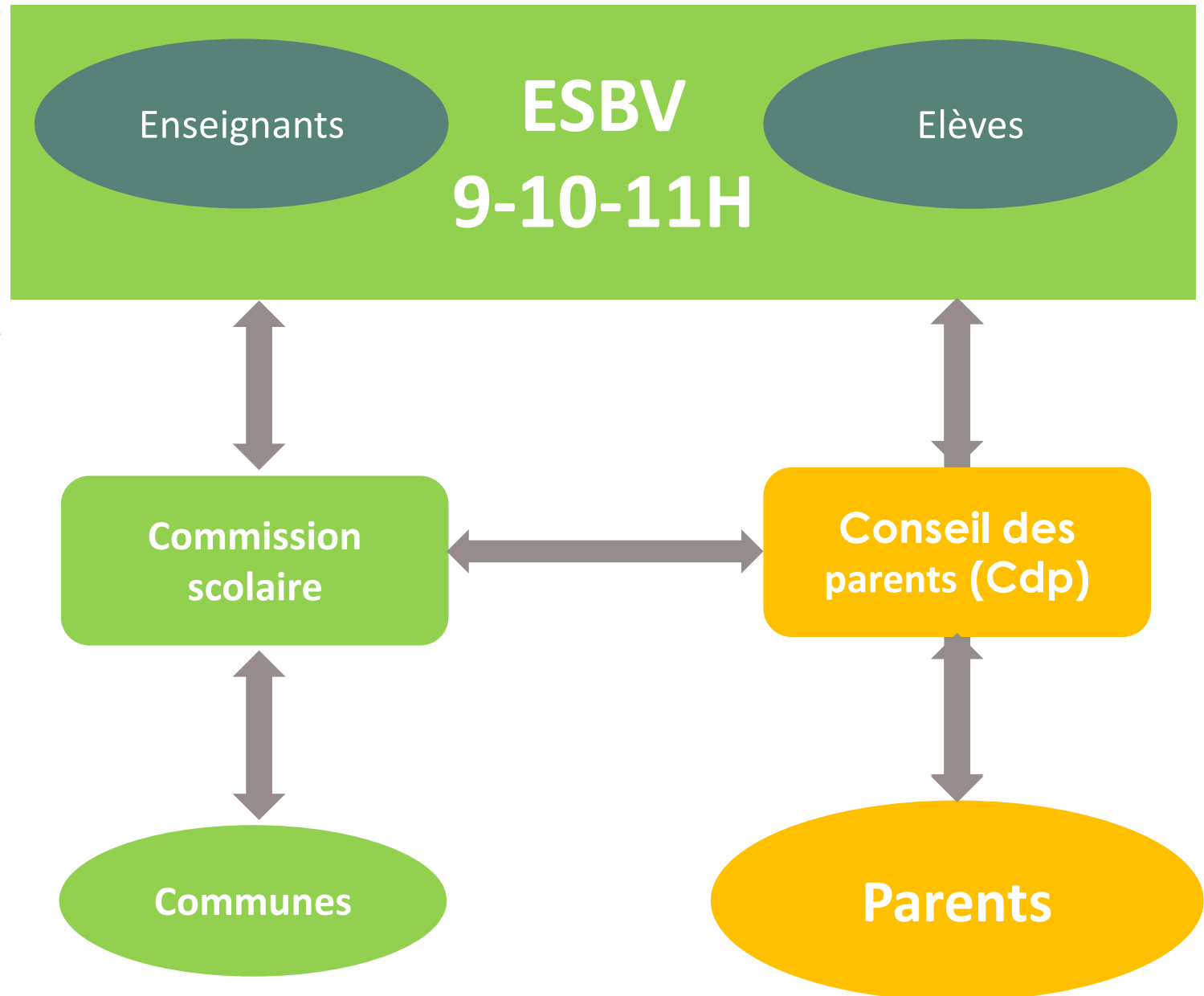
jeudi 23 octobre 2025 à 18h30

Vous êtes invités à rejoindre le CdP !

Merci de nous faire savoir si vous êtes intéressés en vous adressant à un(e) enseignant(e).

5

Encore une petite vue d'ensemble





Des questions ?

Merci de votre attention

